

COMITE DEPARTEMENTAL DE MOSELLE DE TIR A L'ARC



Présidente : Suzanne WRONA
3A Rue du stade de la cité
57300 HAGONDANGE
Tél : 06.07.79.34.12
Email : suzanne.wrona@live.fr



*Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire et de l'assemblée générale ordinaire du
Comité Départemental de Moselle de tir à l'Arc,
Salle de réunion à l'arrière de la salle Paul LAMM, Rue Henry HOFFMANN à HAGONDANGE,
Du samedi 26 janvier 2019*

Clubs présents : Amanvillers, Ars-sur-Moselle, Bouzonville, Creutzwald, Dieuze, Farébersviller, Folschviller, Gorze, Hagondange, Hayange, Hettange-Grande, Marange-Silvange, Marly-Pournoy, Metz Saint Quentin, Montigny les Metz, Moyeuvre-Grande, Rombas et Sarreguemines.

Clubs excusés : Faulquemont, Hombourg-Haut, Sarrebourg et Stiring-Wendel.

Clubs absents : Audun-le-Tiche, Bitche, Fameck, Forbach et Thionville.

Invité : Serge PICHOFF, Président CRTA Grand Est

Membres du comité présents : Pierre BAULER, Gérard KESSLER, Bernard LANGENFELD, Sophie NICOLAY, Marie-Pierre PLEIS, Geneviève REUTENAUER et Suzanne WRONA.

L'assemblée générale extraordinaire du Comité Départementale de la Moselle de tir à l'arc débute à 14h40. Points abordés :

- **Appel des compagnies** : l'appel et l'émargement de la feuille de présence sont faits au fur et à mesure de l'arrivée des présidents des compagnies ou leurs représentants. Le quorum est atteint. La Présidente par intérim remercie l'ensemble des clubs présents.
- **Election du Président du Comité Mosellan de tir à l'arc**. Gérard KESSLER a présenté sa démission lors de la réunion du comité du 09 juin 2018. Depuis cette date, Suzanne WRONA a assuré la Présidence par intérim. Gérard reste au comité et prend le rôle de secrétaire. Le reste du comité reste identique. Suzanne WRONA présente sa candidature au poste de Présidente. L'assemblée passe au vote : unanimité.
- **Mise à jour des statuts** : les statuts sont modifiés de la façon suivante :
 - Prises en compte des nouvelles dénominations CRTA Grand Est notamment à la place de Région Lorraine.
 - A la suite de Comité Départemental, rajout de la mention « de tir à l'arc de Moselle ».
 - Rajout de l'article 6.6 « Lutte contre les formes de discrimination »
 - Rajout de l'article 7.6 « Représentation à l'assemblée générale de la FFTA.
 - Modification de l'article 10.3 « ... Si possible, un Médecin ».

L'assemblée passe au vote : unanimité.

Les modifications des statuts sont annexées à ce présent PV.

L'assemblée générale extraordinaire est close à 14h45. L'assemblée générale ordinaire démarre à la suite de celle-ci.



Présidente : Suzanne WRONA
3A Rue du stade de la cité
57300 HAGONDANGE
Tél : 06.07.79.34.12
Email : suzanne.wrona@live.fr



1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale 2018 :

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2018 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du CD57 de tir à l'arc :

2.1 Effectifs 2018 :

Effectifs 2018 : 27 clubs et 1008 adhérents. Chiffre en baisse de 6%
Répartition des catégories : Jeunes = 382 ; Adultes Compétiteurs = 402
Pour info, actuellement, la Moselle compte 943 (20 licenciés de moins que l'année dernière à la même époque) archers et 27 clubs et une proportion de 29% de femmes.

2.2 Résultats sportifs :

9 podiums aux Championnats de France. 5 Champions de France, 2 Vice-Champions de France et 2 Médaille de Bronze. Le comité a décidé cette année de récompenser les archers ayant participé aux différents Championnats internationaux.

Récapitulatif des titres obtenus aux Championnats de France par discipline et International					
Nom	Prénom	Clubs	Catégorie	Discipline	Distinction
BAULER	Jeannine	HAGONDANGE	SVDCO	Beursault	Médaille OR
TOMBUL	Alexis	HOMBOURG	SH CO	Beursault	Médaille bronze
THIRION	Baptiste	DIEUZE	BH CL	Fédéral	Médaille Bronze
GRINEISEN	Martial	HAGONDANGE	SVHCL	FITA	Médaille OR
TOMBUL	Alexis	HOMBOURG	SH CO	Campagne	Médaille OR
RUBECK	Jean-Claude	Farebersviller	SVHCO	Salle	Médaille Argent
SCHILLE	Sébastien	Sarreguemines	Scratch BB	Salle	Médaille Bronze

Félicitations aux récipiendaires. Le comité n'oublie pas pour autant toutes les participations de nos archers aux différents championnats de France et les félicite pour leurs places honorables et qui ont fait briller les couleurs de leur club et de la Moselle. Bravo à ces archers.

2.3 Concours :

Cette année, le CD57 Nature s'est déroulé à Gorze, le Campagne à Sarreguemines, le CD 57 Fédéral à Dieuze et Fita à Hayange, le Tir 3D à Montigny-lès-Metz et le Beursault à Hagondange.
Pour la salle : jeunes à Metz Saint Quentin et adultes demain à Hagondange. L'année prochaine les championnats de Moselle en salle se dérouleront coté Est de la Moselle.
Le comité félicite et à remercie les clubs organisateurs.

2.4 Challenge féminin :

Depuis 2017, la compagnie de Sarrebourg organise le Challenge Féminin sous la forme d'une compétition amicale. Merci au club de Sarrebourg pour cette organisation qui s'est déroulé dans un bel esprit de convivialité. Ce serait positif que d'autres clubs puissent l'organiser.

2.5 Formation :

En continuité avec l'année précédente, le stage détection a été supprimé et pris par le CRTA sous la forme de 3 jours pendant les vacances scolaires à partir de septembre 2017. De nouvelles formations ont démarré en début d'année avec Robert BISCHOFF. Courant du mois de novembre, un stage de réglage d'arc classique s'est déroulé à Metz.

2.6 Label :

En 2018, il y a eu 8 renouvellement de label et 2 nouveaux clubs labellisés. 3 en or : Dieuze, Hayange et Sarreguemines. 3 en argent : Marly, Montigny et Sarrebourg. 4 en bronze : Ars sur Moselle, Metz, Rombas et Stiring-Wendel.
Les labels ont été remis par le CRTA lors des compétitions extérieures. Ils restent les 4 labels bronze à remettre ce jour : Ars sur Moselle, Metz, Rombas et Stiring-Wendel.

COMITE DEPARTEMENTAL DE MOSELLE DE TIR A L'ARC



Présidente : Suzanne WRONA
3A Rue du stade de la cité
57300 HAGONDANGE
Tél : 06.07.79.34.12
Email : suzanne.wrona@live.fr



2.7 Subventions CNDS :

Cette année, avec la nouvelle politique mis en œuvre, le Comité Mosellan n'a reçu aucune subvention.

2.8 Rappel Aides aux clubs et aux archers :

Pour 2016 les aides sont les suivantes :

1- Récompenses pour les podiums aux Championnats de France :

- Première place : 60 €
- Deuxième place : 40 €
- Troisième place : 20 €

2- Inscription des concours aux calendriers de la FFTA : à la charge du CD57

3- Aide à l'organisation des championnats de Moselle : achat médailles

4- Aide aux clubs organisateurs d'amicaux jeunes pour les jeunes dont la licence n'excède pas 2 ans. 3€ par jeune.

5- Aide aux clubs pour l'organisation des formations mises en place par le CD :

- Formation type parcours : 50 € par ½ journée
- Formation type cibles anglaises : 25 € par ½ journée
- Formation entraîneur E1, E2 : 50% du montant de l'inscription au stage
- Stage arbitre : 50% du montant de l'inscription au stage

Nous rappelons aux Clubs d'envoyer impérativement une note de frais détaillée pour chaque demande de remboursement à la Trésorière du CD57.

Pour l'organisation des championnats de Moselle, les feux seront mis à disposition gratuitement.

Le compte rendu d'activité 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan financier 2018 et Budget prévisionnel 2019 :

Le rapport financier transmis aux Présidents de club, commenté par la Trésorière.

Le vérificateur aux comptes, Michel SIGNINI, déclare sincères et véritables les comptes qu'ils ont examinés.

Ce rapport est adopté à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière.

Le budget prévisionnel présenté par la trésorière et communiqué aux Présidents de club est adopté à l'unanimité.

4. Elections des vérificateurs aux comptes

Michel SIGNINI (club de Gorze) et Erwan HUBER (club de Ars-sur-Moselle) prennent les fonctions de réviseurs aux comptes pour la prochaine année.

5. Réévaluations de la licence

Il n'y a pas de réévaluation de la part départementale de la licence pour la Moselle.

6. Projet d'activité 2019 :

6.1 Calendrier sportif :

Rappel des concours extérieurs prochains :

Date	Lieu	Discipline	Particularité
21 Avril	Gorze	Nature	CD57
28 Avril	Hayange	3 D	CD57
1er Mai	Sarreguemines	Campagne	CD57
12 Mai	Sarrebourg	3 D	-
19 mai	Marly	Tir à l'arc extérieur	-
2 Juin	Montigny	Tir à l'arc extérieur	CD 57 courte distance
2 Juin	Montigny	Tir à l'arc extérieur	CRTA DRE 2 ^{ème} Manche
9 Juin	Dieuze	Tir à l'arc extérieur	CD 57 longue distance
16 Juin	Gorze	3 D	-
30 Juin	Montigny	3 D	-
7 Juillet	Hayange	Tir à l'arc extérieur	-
21 Juillet	Hagondange	Beursault	CD57
21 Juillet	Hagondange	Tir à l'arc extérieur	Courte distance



Présidente : Suzanne WRONA
3A Rue du stade de la cité
57300 HAGONDANGE
Tél : 06.07.79.34.12
Email : suzanne.wrona@live.fr



L'année prochaine, les championnats de Moselle en salle jeunes et adultes se dérouleront en Moselle Est. Pour la prochaine saison extérieure les Championnats régionaux salles adultes et tir à l'extérieur courte distance se dérouleront en Lorraine. Serge PICHOFF souligne que Montigny-lès-Metz a été choisi pour faire la DRE en 2019.

6.2 Stages :

Nous allons poursuivre les stages mais à cette date nous ne sommes pas en mesure de vous donner les dates des différents stages. Les thèmes choisis sont : réglage d'arc à poulies, formation stress, stage technique pour les adultes. La liste n'est pas exhaustive.

6.3. Trophées départementaux des mixtes :

Comme son nom l'indique les trophées des mixtes reposeront sur un tournoi par équipes mixtes composées d'un homme et d'une femme faisant partie de la même catégorie et du même club. Les trophées départementaux reposent sur une manche en salle et une manche en extérieur. Le calendrier préconisé est le suivant :

- Manche en salle à organiser entre le 1er février et le 31 mars ;
- Manche en extérieur entre le 1er avril et le 30 mai (avec une préférence pour mai) tir à 30 mètres pour les novices et 50 mètres

Le club de Faulquemont souhaitait se porter candidat pour cette année en salle. Aucun club n'a répondu à l'appel à candidature pour l'extérieur. Aussi, la Moselle n'a pas répondu à la FFTA (date limite le 10 janvier). Les délais étaient très courts, peut-être une partie remise pour l'année prochaine. N'hésitez pas à nous présenter votre candidature.

6.4 Tenue des arbitres

La FFTA a décidé de changer la tenue des arbitres avec un nouvel équipementier/sponsor ERREA. La tenue se compose de : 1 polo, 1 parka, une veste et une casquette. La FFTA participe à 25€ par arbitre soit un budget total de 37000€. Par arbitre, il reste à charge 93€. Le CRTA Grand Est propose de répartir : 1/3 à charge du CRTA, 1/3 à charge des CD et 1/3 à charge des clubs. Pour la Moselle, il y a 19 arbitres ce qui représente une somme de 589€. Le comité de Moselle a donné son accord pour cette participation.

Robert FAIVRE, PCRA présent à l'AG, annonce que la première commande est partie. La seconde sera faite entre le 1^{er} juin et le 15 juillet. Après cette date la remise de 25€ de la FFTA ne sera plus appliquée. Il ajoute que les arbitres peuvent commander un polo supplémentaire à 29€ et un sac à dos à 15€.

6.5 Aides aux clubs :

L'aide au développement et à la création des clubs ne sera pas remise en place cette année compte-tenu des subventions que nous n'avons pas reçues.

6.7 Labels :

Le suivi des labels sera présenté lors de l'AG du CRTA Grand Est.

6.8 Matériels :

Le comité départemental met à disposition des clubs deux chrono tirs. Des investissements futurs sont envisagés :

- Un télémètre permettrait de faciliter la mise en place des terrains lors des concours. Le demande de devis sont en cours.
- Pour les duels lors des championnats, l'utilisation de scoreurs faciliterait au public de suivre les compétitions. La fabrication paraît simple à réaliser. Nous regardons actuellement pour trouver la matière première. Serge PICHOFF annonce que des scoreurs sont à disposition au CRTA et qu'ils peuvent nous être prêtés.

7. Election des délégués départementaux à l'Assemblée Générale de la FFTA (un titulaire et un suppléant).

Comme prévu à l'article 7.5 des statuts, le Comité Départementale de tir à l'arc de la Moselle est habilité à élire un délégué titulaire et un délégué suppléant à l'assemblée générale de la FFTA. Aucune candidature reçue.



Présidente : Suzanne WRONA
3A Rue du stade de la cité
57300 HAGONDANGE
Tél : 06.07.79.34.12
Email : suzanne.wrona@live.fr



8. Paroles à Serge PICHOFF président du CRTA Grand Est

Il annonce que le CD57 est un partenaire important, car c'est le département avec le plus grand nombre de clubs. Il explique les nouveaux championnats de France et coupes de France qui sont mis en place pour calquer le modèle des championnats du monde. Le mode de sélection pour les France ne sont pas encore connus. Le CRTA Grand Est a mis en place une convention pour le prêt de salle, à remplir si besoin. Suite aux mesures gouvernementales, il n'y a plus de ministère du sport, mais une agence a été créée. Les subventions du CNDS vont être modifiées, elles seront distribuées aux grandes régions qui devront les répartir ensuite. Le but étant de développer les grosses structures.

Le CRTA a signé un contrat avec Metz Métropole pour la formation de CQP.

L'AG du CRTA va se dérouler le 16 février, et tous les Présidents sont invités à y participer.

9. Questions diverses


- Question est posée pour la tenue des comptes : sur une année calendaire ou sur une année sportive. La méthode est à stipuler dans les statuts ou le règlement intérieur. Il est important de demander l'avis des municipalités.
- Calendrier salle 2019-2020 : Bernard LANGENFED va envoyer les demandes aux clubs d'ici la fin du mois de février.
- Les poussins sont-ils acceptables en concours ? La réponse est oui. Mais les clubs peuvent faire un aménagement en réservant une demi-journée pour eux par exemple. En Alsace, ils utilisent des trams de 130 de large, ce qui permet de les faire tirer avec d'autres catégories.
- Les adresses mail et les contacts sont à mettre à jour sur le site de la FFTA.
- Critérium par équipes à Pont-à-Mousson=> une remarque est émise car il n'est pas ouvert au barebow.
- Sélection pour le championnat Grand Est en salle : la moyenne sera faite sur les 3 meilleurs concours. Si l'archer n'a que 2 concours, il pourra participer s'il est dans le cut.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 15 heures 47 et suivie d'un pot de l'amitié.

Le Secrétaire de séance :


Gérard KESSLER

La Présidente de séance :


Suzanne WRONA